



E-FORMACTION – CS 10306 33 Quai Arloing – 69 337 LYON Cedex 09 – E-mail : f.expilly@eformaction.fr – Tél. : 06 23 00 11 20

## CCP2 TP FPA Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

Version 5 Mise à jour le : 8 mars 2021

Niveau III

Titre : TP-00350

Numéro RNCP : 247

Numéro CPF : 237 967

Certif info : 99 289

### FORMATION À DISTANCE

**Durée :** 250.00 heures

**Dates :** du 29 mars 2021 au 13 septembre 2021

#### Profils des apprenants :

- Accessible aux personnes en situation de handicap.  
**Nous consulter pour tout aménagement de parcours.**
- Salariés qui souhaitent se reconvertir dans formation professionnelle pour adultes en entreprise ou en organisme de formation.
- Formateurs permanents ou occasionnels, débutants ou expérimentés dans l'exercice de leurs fonctions et souhaitant professionnaliser leurs pratiques pédagogiques.

#### Prérequis :

- Avoir réussi le CCP1 du titre FPA ou avoir une expérience significative dans le domaine de la formation.

#### Délais d'accès :

La durée estimée entre la demande et le début de la formation est variable entre 1 et 3 mois en fonction du profil du candidat et des modalités de prises en charge.

#### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation l'apprenant aura acquis les compétences nécessaires pour :

- Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques
- Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours

- Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
- Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel
- Analyser ses pratiques professionnelles

## Contenu de la formation :

- Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques
  - Le choix et la conception des activités d'apprentissage, les ressources pédagogiques et les outils d'évaluation appropriés à l'individualisation
  - La conception et l'adaptation des outils d'auto-formation et d'auto-évaluation
  - Le choix, l'adaptation et la conception des outils de positionnement et de suivi de la progression des acquis
  - La conception des outils d'évaluation du déroulement des parcours de formation
  - Les acteurs internes et externes impliqués dans la construction du parcours de l'apprenants
  - Les situations d'accueil et de suivi des apprenants
  - Les outils et modalités de communication formateur/apprenants
- Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours
  - L'élaboration d'un parcours en prenant en compte les besoins et modalités d'apprentissage préférentielles
  - Les stratégies favorisant l'analyse réflexive et l'auto-évaluation
  - L'accompagnement des apprenants dans la mise en œuvre des positionnements
  - La conduite d'entretiens individuels
  - Le travail en équipe pluridisciplinaire
- Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
  - Administrer et suivre les parcours des apprenants sur des plateformes numériques
  - La mise à disposition de ressources pédagogiques individualisées
  - L'accompagnement des apprenants à l'utilisation des ressources de différents formats
  - La réalisation d'un diagnostic sur les origines des difficultés d'apprentissage
  - La formalisation d'une progression et les difficultés dans les documents de suivi
  - La relation formative individualisée
  - La conduite d'un entretien individuel
  - Les acteurs internes et externes
  - L'ajustement des parcours en prenant en compte les préférences pédagogiques et les besoins des apprenants
  - La transmission des informations pour la réalisation des bilans pédagogiques et financiers
  - L'analyse des évaluations et bilans pour transmission aux responsables de formation
  - L'analyse de sa pratique d'accompagnement des parcours
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
  - L'anticipation des difficultés d'apprentissage en lien avec le contenu, en fonction des caractéristiques du public
  - Les postures et comportements des apprenants
  - Le diagnostic des difficultés d'apprentissage particulières d'un apprenant
  - Le choix et la mise en œuvre d'une remédiation appropriée

- L'utilisation de techniques d'explicitation
- La régulation de la difficulté individuelle au niveau du groupe
- L'organisation et la planification des activités de remédiation
- Les techniques de résolution de problème
- Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel
  - La conduite d'un entretien
  - Les mesures d'accès à l'emploi par public
  - Les compétences professionnelles favorisant l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi
  - Méthodologie de travail et consolidation du projet professionnel
  - Méthodologie de recherche pour une recherche d'emploi et de stage
  - Les freins à la mise en œuvre du projet professionnel
  - La formation des informations relatives au projet de la personne à l'aide d'outils de suivi
  - Le suivi de l'apprenant durant sa période en entreprise
  - L'analyse de sa pratique d'accompagnement sur le projet professionnel
  - Les comportements à adopter avec le tuteur en entreprise
  - Les besoins et modalités de recrutement des entreprises du bassin d'emplois
- Analyser ses pratiques professionnelles
  - La différenciation des faits, opinions et sentiments
  - Les techniques d'auto-évaluation
  - Les techniques d'analyse réflexive
  - L'analyse pour maintenir ou améliorer son niveau de professionnalisme
  - Les règles de fonctionnement et les étapes de l'analyse de pratique
  - La description d'une situation vécue et les hypothèses
  - Se distancier de ses vécus émotionnels et affectifs
  - La remise en cause de ses actes professionnels et de ses comportements
  - Les démarches et règles de l'analyse de pratique
- Modules transversaux
  - Travailler en mode projet
  - Favoriser la dynamique collaborative des apprenants

## **ORGANISATION DE LA FORMATION**

Formation à distance avec alternance entre des classes virtuelles (segmentées en créneau d'1 heure : un soir de semaine entre 18h30 et 21h le créneau horaire vous sera communiqué ultérieurement) animé par un formateur expérimenté et diplômé et une plateforme de formation vous permettant d'apprendre selon vos possibilités.

- 4 h de suivi individuel
- 4 h de suivi des 2 dossiers professionnels
- Accessibilité gratuite à des conférences,
- Accessibilité gratuite au module complémentaires de vidéo learning
- Suivi individualisé tout au long de votre parcours

## Contact :

Fabien EXPILLY – E-mail : f.expilly@eformation.fr – Tél. : 06 23 00 11 20

Master 2 Sciences de l'éducation Option « Ingénierie et Conseil en Formation »,

DESA Formation des adultes option « Responsable de projets de formation » – Niveau II.

Diplôme de Formateur Professionnel Adulte (homologué par le ministère du travail)

## Moyens pédagogiques et techniques :

- ✓ Mise à disposition en ligne de documents
- ✓ Modules e-learning, PPT Voix-off, vidéos, documents PDF
- ✓ Tutorat synchrone et asynchrone
- ✓ Travail collaboratif, études de cas de synthèse
- ✓ "ZOOM" pour les classes virtuelles
- ✓ Plateforme Talent LMS

## Modalités d'obtention :

Obtention par certification

**Suite de parcours :** suite à l'obtention du titre, possibilité de poursuite sur un titre de niveau VI en conception et ingénierie de formation

**Débouchés :** Les types d'emplois accessibles sont les suivants : Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant...

Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation."

## Modalités d'évaluation des compétences CCP2 Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants :

- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session - Durée : 30 mn
- Entretien technique - Durée 30 mn

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1 h

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Etude de cas concrets
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session
- Entretien technique
- Entretiens de suivi

## Tarif :

Prix net de taxe : <b>1 900.00 €</b> (1750 € de frais pédagogique + 150 € de frais de certification)
--

